



Bonjour,

L'Union Athlétisme Carpentrassienne propose des séances d'entraînement pour de nombreuses disciplines (athlétisme, running, marché nordique, ...) en compétition ou en loisir pour tous les âges à partir de 4 ans. Le planning d'entraînement est détaillé par discipline et catégorie au verso.

Pour adhérer au club et participer aux différentes activités, vous devez fournir les documents suivants :

- **Votre engagement à respecter le règlement intérieur du club**, rempli et signé (en bas de page) ;
- **Le bulletin d'inscription** rempli et signé ;
- **Un certificat médical ou questionnaire santé renseigné** (détails dans le document p.7)
- Le **questionnaire « Appel aux bénévoles ! »**
- Le **règlement de l'adhésion** (par chèque, de préférence, à l'ordre de l'UAC – inscrire le nom de l'athlète au dos du chèque). Les tarifs sont indiqués au verso.
- La **copie de la Carte Jeunes de Carpentras**, de la carte **Bon d'échange - QR Code e-pass jeune**, ou du **code Pass'sport** si vous êtes concernés.

Le dossier d'inscription complet est à remettre à l'entraîneur au plus tard après deux entraînements pour des raisons d'assurance. Passé ce délai, l'athlète ne pourra plus assister aux entraînements.

La licence est émise sous deux semaines maximum après réception du dossier d'inscription complet. Vous recevrez un mail de la FFA pour finaliser votre inscription.

Vous devez impérativement valider les conditions d'assurance pour recevoir votre licence.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne saison sous les couleurs de l'UAC !

Le bureau de l'UAC
Pour nous contacter : UACarpentras@gmail.com

Tarifs adhésion saison 2023-2024 :

Tarifs adhésion 2023-2024	Tarifs Maillot
Athlétisme - Baby (Licence Athlé Découverte) 180 euros	Maillot offert
Athlétisme - Eveils et Poussins (Licence Athlé Découverte) 160 euros	Maillot offert
Athlétisme – Saut, Lancer, Sprints, Demi-fond Benjamins à Masters (Licence Athlé Compétition) 160 euros	25 euros
Running <i>Cadets à Masters</i> (Licence Athlé Running) <small>Cette licence permet de participer à toutes les compétitions-courses hormis les championnats officiels.</small> 160 euros	25 euros
Marche nordique <i>Cadets à Masters</i> (Licence Athlé Santé) 160 euros	

Les remises :

- **Réduction famille nombreuse** : -20€ sur la 3^è adhésion (et +) de la même famille (même adresse postale)

Le club est affilié aux dispositifs :

- pass'sport
- carte Jeunes Carpentras : -10€
- e-pass jeunes PACA : -20€ max. <https://e-passejeunes.maregionsud.fr/Maitre/Accueil.aspx?ReturnUrl=%2fMaitre%2f>

Pour connaître la catégorie de l'athlète selon son année de naissance :

Année de naissance	Catégories	Année de naissance	Catégories
< ou = 1989	Master	2009 - 2010	Minime
1990 à 2001	Sénior	2011- 2012	Benjamin
2002 à 2004	Espoir	2013 – 2014	Poussin
2005 - 2006	Junior	2015 - 2017	Eveil
2007 – 2008	Cadet	2018 - 2020	Baby athlé

Maillot officiel du club – 25 euros



Obligatoire en compétition pour tous les athlètes de Benjamin à Master ayant la licence Athlétisme Compétition.

N'hésitez pas à vous rapprocher des autres adhérents pour vous procurer un maillot d'occasion.



PLANNING ENTRAÎNEMENT UAC 2023 / 2024

Catégories	Discipline	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	Lieu
Baby 2018-2020	Athlétisme						10h-11h*	stade sedaine
Eveil 2015-2017	Athlétisme			14h-15h30				stade sedaine
Poussin/ssine 2013-2014	Athlétisme							stade sedaine
Benjamin/mine 2011-2012	Athlétisme			16h-18h		18h-20h		stade sedaine
Minime 2009-2010	Athlétisme							
Cadet/dette et + 2008 et avant	Athlétisme	18h-20h		18h-20h		18h-20h		stade sedaine
Cadet/dette et + 2008 et avant	Fond - Demi-fond Trail		19h-20h30		19h-20h30			stade sedaine
Cadet/dette et + 2008 et avant	UAC Nature	18h30-19h30				18h30-19h30		Nature
Cadet/dette et + 2008 et avant	Marche Nordique						9h-12h	Nature et stade Sedaine
Ecole Primaire Jouve	Athlétisme		16h-18h30					stade sedaine
Ecole Primaire Les amandiers	Athlétisme				16h-18h30			gymnase des Amandiers

* Un 2ème créneau pourra être ouvert de 11h à 12h selon le nombre d'enfants.

Avec l'UAC ... l'athlé ça se vit !

REGLEMENT INTERIEUR / VIE DU CLUB

1. Entraînements :

Les parents des enfants mineurs accompagnent les enfants jusqu'au Stade Sedaine et s'assurent que l'entraînement a bien lieu.

La prise en charge du Club s'arrête à partir du moment où l'entraînement est fini et que les enfants sont sortis du Stade Sedaine, ou de retour de compétition lorsque le représentant légal de l'enfant se présente pour le reprendre. Toute sortie du Stade Sedaine hors de la présence d'un entraîneur dégage la responsabilité du Club.

Le Club ne peut être tenu responsable en cas de vol d'effets personnels. Aussi nous encourageons les athlètes à ne pas apporter d'objet de valeur lors des entraînements ou compétitions.

2. Compétitions (cas des licences Compétition*) :

En adhérant au Club, vous vous engagez à participer / faire participer votre enfant mineur aux compétitions inscrites au calendrier (cross-country, piste) qui sera consultable sur le site internet du Club et les panneaux d'affichage au stade. Les entraîneurs rappellent à l'avance le planning des compétitions à venir pour une bonne organisation familiale.

Le Comité Vaucluse Athlétisme publie sur son site internet le calendrier des compétitions : www.comite84athle.athle.org - rubrique : calendrier.

La présence aux compétitions officielles (départementales, Challenges par équipes, Interclubs) est **OBLIGATOIRE** dans la mesure où vos capacités physiques le permettent. Il est demandé de participer à minima à deux compétitions dans l'année.

* Les licences Athlé Santé Running et Loisir ne donnent pas droit à la participation aux championnats (départementaux, régionaux, interrégionaux et France) ainsi qu'aux compétitions sur piste et par équipes.

3. Tenue du Club :

En adhérant au Club, vous vous engagez à porter le maillot officiel du Club lors de chaque compétition inscrite au calendrier. Pour les athlètes participant à des courses hors-stade régionales, vous vous engagez à vous inscrire sous le nom du Club, et à porter la tenue du Club lors de la compétition et de la remise des prix en cas de podium.

Le débardeur du Club est disponible au tarif de 25€ (sauf dans le cas du dispositif spécifique de la Cité Educative de Carpentras).

Les athlètes sous licence Athlé Santé Running, Loisir et Découverte (marche nordique, baby, éveil et poussins) ne sont pas concernés par cet engagement.

Des vestes, pantalons, t-shirts et autres accessoires pourront être proposés au prix coûtant en cours de saison.

4. Frais de déplacements :

Le club participe financièrement aux frais occasionnés par les déplacements et hébergements pour les compétitions officielles : **championnats régionaux et nationaux.**

Dans la mesure du possible, le club organise les déplacements sur les championnats majeurs (réservation de l'hébergement, le transport, ...). En l'absence d'organisation collective, les frais de déplacement de l'athlète seront remboursés selon les forfaits suivants : **repas : 15€/jour – hébergement : 50€/nuît – frais km : 0,40€/km.** Le remboursement se fera sur présentation des factures et formulaire de demande de remboursement renseigné et signé (document disponible sur simple demande auprès du trésorier). Tout excédent sera à la charge des participants.

Pour les autres compétitions, et sans accord préalable du conseil d'administration, ces frais sont à la charge des participants.

5. Participation à la vie du club :

Par différentes actions, vous pouvez aider grandement au bon déroulement des activités du Club :

- aide lorsque le Club organise des compétitions à Carpentras (3-4 par an) ;
- arbitrage lors des compétitions officielles (à chaque compétition, le Club doit fournir un jury pour 8 athlètes) : devenir jury nécessite la participation à une formation de 2h puis une mise en pratique lors de 2 compétitions. Plus le nombre de jury UAC est élevé, moins chacun est mobilisé dans l'année ! et plus le Club remporte de points, ce qui améliore son classement des clubs du département de Vaucluse.

6. Communication UAC

Vous devez nous fournir impérativement une adresse mail pour la prise de licence FFA et recevoir les informations de la part du club.

Au cours de l'année, nous utilisons le téléphone pour communiquer en direct avec les athlètes et leurs parents.

Différents autres moyens sont à votre disposition pour communiquer et trouver de l'information :

- Le site internet du Club sur lequel se trouvent de nombreuses informations : <http://uacarpentras.fr>;
- L'adresse mail : UACarpentras@gmail.com est à votre disposition pour toute question.
- Le meilleur moyen de trouver les réponses à votre question reste de les poser aux entraîneurs !

ENGAGEMENT AU RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

J'ai lu le **règlement intérieur** de l'UAC et je m'engage à le respecter.

Et je m'engage notamment à **participer aux compétitions et à la vie du club** en utilisant les différents moyens à disposition (échanges avec les entraîneurs, site internet, mails,...).

Date :, Signature de l'athlète :

(ou des parents ou représentant légal si l'athlète est mineur)

BULLETIN D'INSCRIPTION UAC – SAISON 2023-2024

Avez-vous déjà été licencié dans un club FFA (UAC ou autre) ? oui non Si oui, N° licence :

Pour les personnes nées avant 2007, cochez :
 Athlétisme (dont Demi-fond) Compétition Running Loisir Marche Nordique

Nom Prénom

Sexe (entourer) F M Date de naissance Nationalité

Adresse complète

Code postal Ville

Athlète Téléphone

 Email obligatoire

Parent¹ Téléphone ¹ pour les athlètes mineurs.

 Email obligatoire

2nd contact

Parent² Téléphone ² si nécessaire.

 Email obligatoire

Achat MAILLOT club: oui non Le port du maillot en compétition est obligatoire à partir de la catégorie benjamin.

Pour les filles, cochez : débardeur brassière (Nous recommandons de prioriser le débardeur, la brassière pouvant être achetée en complément.)

Total à régler:	Inscription : €	Maillot : €	TOTAL : €
------------------------	------------------------	--------------------	------------------

Si vous bénéficier d'un PASS'SPORT merci d'en noter le code

Autorisation parentale (pour les athlètes mineurs à l'inscription)

Je soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant,

- Adhésion au club et pratique de l'athlétisme à l'UAC :

autorise l'enfant à pratiquer l'athlétisme avec le club UAC pour la saison 2023-24 ;

- Déplacements :

autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) et éventuellement d'autres parents à déplacer mon enfant en voiture afin de se rendre sur les lieux de compétition.

- Prélèvement sanguin :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement sanguin.

- Urgence / hospitalisation :

autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) à contacter les secours en cas d'accident pouvant lui arriver lors de la pratique de l'athlétisme ou pendant ses déplacements liés à cette activité, ainsi que l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 € TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
- aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,70 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération

Droit à l'image. Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à sa promotion, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image Je refuse l'utilisation de mon image

Loi Informatique et Libertés (Loi du 6 janvier 1978). Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent

J'accepte la transmission des informations Je refuse la transmission des informations

Fait à Le / /
 Signature des parents (pour les mineurs) Signature de l'athlète

Bulletin à rapporter au plus tard après 2 entraînements pour raisons d'assurance, passé ce délai l'athlète ne pourra assister aux entraînements.

Cadre réservé à l'UAC :
 espèces (.....€) chèques (..... €) ANCV (..... €) Pass'sport Carte jeunes epass Région SUD

CERTIFICATS MEDICAUX

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour les Licences Athlé Santé, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.
- Pour la prise d'une 1^{ière} licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale peut attester avoir rempli , avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.

A retenir :

	Pour les athlètes majeurs :	Pour les athlètes mineurs :
Première prise de licence	Un certificat médical de moins de 6 mois doit être fourni (cf. modèles ci-dessous : compétition et hors compétition selon les licences prises)	Le mineur et le titulaire de l'autorité parentale peut être dispensé de fournir un certificat médical s'il répond NON à l'ensemble des questions du questionnaire santé destiné aux athlètes mineurs (cf. questionnaire joint).
Renouvellement de la licence	Le certificat médical est valable 3 saisons à condition de répondre NON à l'ensemble des questions du questionnaire santé destiné aux athlètes adultes (cf. questionnaire joint). Au bout de 3 saisons, vous devrez fournir un nouveau certificat médical. La FFA vous le signale par mail.	Le mineur et le titulaire de l'autorité parentale peut être dispensé de fournir un certificat médical s'il répond NON à l'ensemble des questions du questionnaire santé destiné aux athlètes mineurs (cf. questionnaire joint).

QUESTIONNAIRE DE SANTE pour ATHLETES MINEURS

QUESTIONNAIRE SANTE

UA CARPENTRAS

ATHLÉTÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Cochez une seule des trois cases.

N° LICENCE :

NOM :

PRENOM :

SEXE : HOMME FEMME

DATE DE NAISSANCE :

Depuis l'année dernière

Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré (e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

Te sens-tu très fatigué (e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Aujourd'hui

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Questions à faire remplir par tes parents

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?

(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du responsable légal du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau certificat médical
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical

«Si vous avez répondu NON à toutes les questions : «Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

«Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : «Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

QUESTIONNAIRE DE SANTE pour ATHLETES MAJEURS

QUESTIONNAIRE SANTE

UA CARPENTRAS



Cochez une seule des trois cases.

N° LICENCE :

NOM :

PRENOM :

SEXE : HOMME FEMME

DATE DE NAISSANCE :

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS:

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

A ce jour:

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive?
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical.

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical
- Je refuse de répondre à ces questions, et je devrai présenter un nouveau certificat médical

«Si vous avez répondu NON à toutes les questions : «Pas de certificat médical à fournir, sous certaines conditions . Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

«Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : «Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni:

Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier

Date et signature du Licencié :

MODELES de CERTIFICAT MEDICAL

Si vous avez répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé.

Certificat médical ----- COMPETITION ----- Pour les athlètes EVEILS à MASTERS ATHLETISME

Je soussigné (e), Docteur en médecine,
certifie que l'examen clinique de ce jour de :

....., né(e) le : / /

confirme l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme EN COMPÉTITION

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à

Le : / /

Signature et Cachet :

Certificat médical ----- HORS COMPETITION ----- Pour les enfants BABY AHTLE & pour les athlètes MARCHE NORDIQUE & RUNNING (LOISIR)

Je soussigné(e), Docteur en médecine.....,
certifie avoir examiné ce jour

....., né(e) le : / /

Et confirme l'absence de signes cliniques contre-indiquant la pratique HORS COMPETITION de l'activité :

Baby Athlé - Marche Nordique - Running
(rayer les mentions inutiles)

Fait à

Le : / /

Signature et Cachet :

